

Procès-Verbal de la Séance du 11 juin 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 juin à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothée GARNIER, Murielle CAILLEUX

Mrs Didier DAUBOIN, Frédéric LANGLOIS, Cédric DEMARCY, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT,

Absents excusés avec pouvoir :

Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Jean-Claude BAGUET

Absent excusé : Sylvain CUYER

Formant la majorité des membres en exercice,

M le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, l'organisation des bureaux de votes, concernant les élections législatives du 30 juin et 7 juillet

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 14 mai 2024.

2. Délibération pour les travaux du SE60 pour la Maison Familiale

- Vu le Code de l'urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,
- Vu la nécessité de procéder à : Extension du réseau d'électricité pour le Route de Dieppe,
- Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 2 juillet 2024 s'élevant à la somme de **30 406,46 €** euros (valable 3 mois)
- Vu le montant prévisionnel de la participation de **l'Association des Maisons Familiales de 15 393,27 € euros (avec PCT)**
- Vu les statuts du SE 60 en date du 05 Février 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **Accepte** la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité **Route de Dieppe** en technique **souterraine**
- **Prend Acte** que le Syndicat d'Énergie de l'Oise réalisera les travaux
- **Acte** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux
- **Prend Acte** de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint

3. Sollicitation de Léo CAPLAIN Chirurgien-dentiste pour son installation

Suite à un rendez-vous avec Léo CAPLAIN chirurgien-dentiste, ce dernier fait part de son intérêt pour le local où se trouvait la Caisse d'Épargne et demande si la commune pourrait l'aider financièrement pour son installation.

Après débat, le Conseil Municipal décide de définir un cadre pour les aides octroyées pour une nouvelle installation. Une proposition sera donc à étudier lors d'un prochain Conseil Municipal.

4. Réponse apportée à François CLEMENT pour l'utilisation de la sente à côté de l'école maternelle

M Le Maire rappelle la demande de François CLEMENT, qui souhaiterait utiliser la sente à côté de l'école maternelle pour effectuer ses livraisons. Après concertation le Conseil Municipal ne donne pas une suite favorable en raison de la proximité de l'école maternelle

5. Présentation du devis de VEOLIA pour les travaux prioritaires sur la Station d'Épuration et les réseaux place de la Halle

M le Maire rappelle que des travaux d'assainissement devront être effectués sur la station d'épuration et Place de la Halle, le montant est de 128 000€. Concernant la station une subvention auprès de l'agence de l'eau sera faite. Pour les travaux Place du Franc Marché, ils pourraient être incorporés dans les travaux de la Redynamisation du Centre Bourg.

6. Compte rendu de la réunion du 3 juin concernant la prise de compétences de l'eau et de l'assainissement par la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2026.

M le Maire fait un compte rendu de la réunion organisé par la CCPV sur la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement par cette dernière à compter du 1^{er} janvier 2026. Il précise que ce dossier sera très complexe.

7. Organisation des bureaux de votes pour les élections législatives du 30 juin et 7 juillet

M le Maire demande les disponibilités des conseillers municipaux afin d'organiser les bureaux de votes du 30 juin et 7 juillet.

Le 30 juin

8h – 10h	Pascaline HAMONIER Frédéric LANGLOIS Sophie FOUCAULT
10 h – 12h	Philippe PICQUE Patrice CAUDRON Sylvain CUYER
12h – 14h	Jean-Claude BAGUET Pascaline HAMONIER Noémie BERTHE
14h -16h	Jean-Claude BAGUET Noémie BERTHE Patrice CAUDRON
16h – 18h	Pascaline HAMONIER Noémie BERTHE Jérôme BERTHE

Le 7 juillet

8h – 10h	Pascaline HAMONIER Frédéric LANGLOIS Didier DAUBOIN
10 h – 12h	Jean-Claude BAGUET Philippe PICQUE Cédric DEMARCY
12h – 14h	Jean-Claude BAGUET Pascaline HAMONIER Noémie BERTHE
14h -16h	Sophie FOUCAULT Patrick LAURETN Lauriana TALBOURDET
16h – 18h	Annick DUPONT Dorothee CUYER Noémie BERTHE

8. Questions diverses

M le Maire :

- Présente la synthèse du bilan agronomique de la station d'épuration.
- Fait part de sa réunion avec Fabienne CUVELLIER et Nathalie AVELIN concernant les travaux à la Résidence du Château qui débiteront courant de l'année 2025.
- Lit le courrier d'information qui a été fait afin de remercier toutes les personnes qui étaient présentes lors des inondations du 21 mai.
- Fait lecture d'un mail de l'Econome Diocésain avec en copie M François DUMARS, Laurent DUMONT concernant le devenir du Presbytère. Une réflexion quant au support juridique sur la mise à disposition de ce lieu et au vu de l'investissement des travaux. Plusieurs autres hypothèses sont envisagées par l'Econome pour l'implantation de la Paroisse : la bibliothèque Municipale en transférant cette dernière dans le Presbytère. La Maison Familiale Rurale dans les anciens locaux Place du Général De Gaulle suite à leur agrandissement route de Dieppe.
M le Maire rappelle que le Presbytère a été mis hors d'eau et hors d'air depuis ce mandat.
- Rappelle l'Election de Miss Songeons qui se déroulera le dimanche 16 juin à la salle de l'ancienne école des garçons.
- Informe que l'Assemblée Générale de la MFR se déroulera le 19 juin. A cette occasion la municipalité a décidé d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 200€ à Benoit TOUTAIN, après l'obtention de son titre de CHAMPION DU MONDE dans la catégorie « Jeunes Bergers ».
- Fait part qu'une réunion avec le capitaine LATOUR aura lieu le 24 juin à 15 h concernant le passage de la Flamme Olympique.
Et rappelle que le devis de 1200 € concernant les vigiles de cette manifestation sera facturer sur les communes de Songeons, La chapelle Sous Gerberoy et Gerberoy.
- Indique qu'une réunion avec la Chambre d'Agriculture s'est tenue à la Mairie le 29 mai, concernant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Picardie Verte et les agriculteurs dont les exploitations se situent sur le territoire de la CCPV.
- Informe que le 2^{ème} salon du livre en compagnie se tiendra le 22 juin à 11h , suivi d'un concert de l'Emion à 15h.

Dorothée GARNIER prend la parole pour présenter le Concert du 29 juin à 20h30 par des jeunes de l'Orchestre de la Sorbonne.

- Fait lecture du courrier de M Jean- Pierre CARON annonçant sa démission de Président de la « Clique Songeonnaise ».
- Présente le courrier d'un Médecin généraliste à Roye qui souhaite s'installer sur la commune.
Cette demande sera relayée au Docteur LAMBERTYN.
- Suite à la venue du Sénateur Olivier PACCAUD, lors du Festival « Songeons la Rue », ce dernier a appris par M le Maire que pendant les travaux de la « Redynamisation du Centre bourg », il était envisagé le déplacement et la remise en état du Monument aux Morts. Olivier PACCAUD se propose de soutenir financièrement ce projet.
- Indique que Me CORDIER de la résidence des Sorbier est d'accord sur le principe d'accueillir les professionnels de santé, cela sera présenté lors de la prochaine Assemblée Générale de la Compassion.
- Fait part que la création des terrains de pétanque sera financée à hauteur de 3268€ par la DETR et 3023€ PAR LE Conseil départemental. Le reste à charge pour la commune sera de 1879 €.
- Une subvention a également été accordée par la DETR pour les robots de tonte de 5522€.
- Indique que deux abris vélos sont en commande. L'un sera installé au niveau du terrain de tennis et le deuxième Place du Général de Gaulle.
- Annonce que la réunion de réception des travaux concernant la Redynamisation du Centre Bourg se déroulera le 21 juin à 11h.
- Rappelle que la manifestation « Songeons N'Rock » se déroulera le 9 juin.

Pascaline HAMONIER

- Fait un compte rendu du festival « Songeons La Rue » qui s'est déroulé le dimanche 26 mai. Elle remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation qui a connu un franc succès malgré une météo capricieuse.
- Présente la répartition de la rentrée scolaire de septembre pour les enfants de CP. Et rappelle que cela était nécessaire afin d'éviter une fermeture de classe.
- Indique que la kermesse des écoles s'est bien déroulée.

Frédéric LANGLOIS :

- Fait un compte rendu, suite à une réunion qui a eu lieu le lundi 10 juin avec le SIVT. Cette dernière avait pour but de comprendre la coulée des eaux de la plaine de Riffin et de Séronville, lors des inondations du 21 mai.

Patrice CAUDRON :

- Indique que les résultats sont positifs concernant le tri des déchets.
- Fait le constat des incivilités concernant le stationnement.

Didier DAUBOIN :

- Stipule que l'organisation concernant le stationnement dans la rue de Verdun pendant la manifestation « Songeons N'Rock » doit être revue.

Annick DUPONT :

- Demande si le trou de la Place de la Halle pourrait être rebouché.

- Indique qu'un poteau est abimé route de Dieppe au niveau de l'arrêt du bus.
- Demande à Pascaline HAMONIER de réfléchir sur le parcours de la retraite aux flambeaux du 13 juillet. Une réunion est programmée le mercredi 3 juillet pour réfléchir au parcours.
- Demande qui sera présent à cette manifestation pour assurer la sécurité
M le Maire rappelle que le verre de l'amitié du 14 juillet se déroulera à la Salle de l'Ancienne Ecole des Garçons.

Dorothée GARNIER :

- Demande si elle peut afficher sur la porte de l'église un affiche pour le concert du 29 juin.
Le conseil municipal remercie Me FRION qui ouvre et ferme chaque jour les portes de cet édifice.
- Rappelle que le gala de danse organisé par le Foyer Rural aura lieu le 15 juin à 20 h au complexe sportif.
- Indique que la dernière séance du Ciné Rural avec a l'affiche « un petit truc en plus » a rencontré un grand succès. La commission Ciné Rural se réunira le 3 juillet à 19h pour programmer les séances de la saison 2024-2025.

Patrick LAURENT :

- Apprécie les aménagements des travaux de la « Redynamisation du Centre Bourg ».

Cédric DEMARCY :

- Déplore que les jardinières communales ont connu des dégradations.
M le Maire fait le constat que certaines fleurs du centre ont été arrachées, en contre partie les jardinières éloignées du centre bourg sont intactes et signale que des fleurs ont été dérobées au cimetière.
- Indique que la maison située sur le terrain de la MFR route de Dieppe va bientôt être détruite.

Prochaine séance le 9 juillet 2024.

